Image not found or type unknown

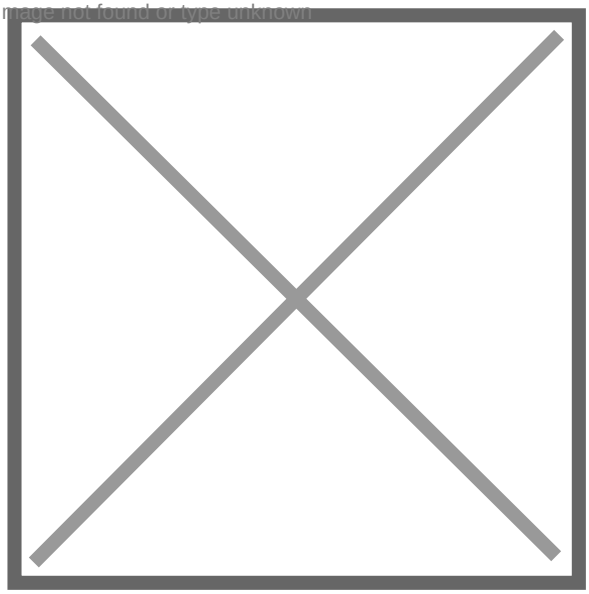

Convocation pour audition sans justificatif

Par **Tchoy19**, le **12/03/2021** à **11:41**

Bonjour,

Suite à un contrôle routier et testé positif au THC, je suis convoqué à la gendarmerie pour une "simple" audition". Tout cela m'a été informé par téléphone mais aucun justificatif écrit de cette convocation. Est-ce normal ? Dois-je quand même me présenter à la brigade ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **12/03/2021** à **15:43**

Bonjour,

Rien d'illégal dans cette procédure. Oui, tu dois te rendre à ce rendez-vous faute de quoi les gendarmes viendront te chercher chez toi ou sur ton lieu de travail, et ce n'est jamais agréable de devoir se retrouver dans la rue, encadré par les gendarmes, ta réputation risque d'en prendre un sale coup.

Un conseil, si tu es un consommateur habituel des stupéfiants, n'y va pas en voiture car un autre test ppositif et tu perds définitivement ton permis, tu devras rentrer à pied. Fais toi conduire par un ami ou quelqu'un de ta famille.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés